

je n'ai point été en Chine, mais j'ai vu les Chinois chez eux et j'ai feuilleté leurs journaux, sinon à Pékin, du moins dans tout le Far West Américain, où ils pullulent et sont installés en villages, comme s'ils étaient chez eux. Les cases sont groupées autour de la pagode à clochettes, et rien n'entre là qui ne soit pas originaire du Céleste Empire. Le petit temple est un riche musée où les ors, les laqués, les faïences ressortent sur les tentures de soie brodée. Au restaurant, la table est haute et vous arrive au menton, de façon à pouvoir directement pousser la pâtée de la tasse dans la bouche avec les petits bâtonnets noirs. A la fumerie d'opium, ils dorment aveulés près de la pipe qui ressemble à une clarinette; dans les cases, ils jouent aux jeux de hasard, piaillent, se battent, ou chantent, ou lisent le journal, tandis que devant la porte brûlent de longues allumettes de résine. Plus loin, un peu à l'écart, s'étend la rangée de cases tenues par les femmes de mauvaise vie; et chacune a dans sa chambre un Bouddha devant lequel elle brûle du papier doré pour qu'il lui envoie des clients. Les dieux font un joli métier.

Le journal chinois est imprimé sur papier jaunâtre, qu'on prend bleu quand il y a un deuil. Il est rouge les jours de grandes fêtes. Il se compose de huit pages hautes comme la main et larges d'environ vingt-cinq centimètres. Son prix est de dix sapèques, à peu près quatre centimes.

Ils ont, en Chine, quatre journaux :

Le *Tsing-Paô* ou le *Nouvelliste de Pékin*; le *Chen-Paô* ou le *Nouvelliste de Shanghaï*; et deux autres à Canton, le *Tchoung si je Paô* ou *Nouvelliste de la Chine et de l'Occident*, et le *Ling Nam je Paô* ou *Nouvelliste du Ling Nam*.

A tout seigneur tout honneur. Voici le millénaire, le *Tsing Paô*. Il a été fondé au huitième siècle, en 710 après J. C. : en ce temps-là, chez nous, le pauvre petit roi Dagobert III montait sur le trône de Neustrie, et la France n'avait pas de journaux.

Elle devait même attendre encore sept cents ans pour connaître l'imprimerie, dont les Chinois, au huitième siècle, usaient déjà depuis deux cents années. Car les Chinois inventèrent l'imprimerie au moment où, dans le Paris du sixième siècle et des rois faînéants,

Quatre bœufs attelés d'un pas tranquille et lent  
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Quant aux caractères mobiles, les Chinois, fils du ciel, les trouvèrent au onzième siècle, à l'époque où Guillaume le Conquérant devint par ses exploits l'objet de la cantilène populaire :

C'est les Normands, ma p'tite mère  
C'est les Normands qu'ont conquis l'Angleterre.

Pour en revenir au *Tsing Paô*, il se présente sous la forme d'un cahier de vingt-quatre pages du format in-18, reliées dans une couverture jaune par deux nœuds de papier de riz. Chaque page fait sept colonnes, et chaque colonne a sept lettres, du haut en bas. Les caractères d'imprimerie sont en bois de saule. L'abonnement est de 1 fr. 25 par mois. C'est l'édition de luxe, officielle et reconnue par l'Empereur.

Il y a une édition populaire, tirée grossièrement sur mauvais papier à l'aide de plaques de cire gravée, qui s'aplatissent et font du barbouillage. Elle coûte 1 fr. par mois, et paraît une heure avant l'autre.

On peut aussi acheter le même journal en manuscrit. C'est plus cher.

Le *Tsing Paô* est le journal officiel, gouvernemental. C'est *Le Temps* de là-bas. Il donne les détails qui concernent la personne de l'Empereur, ses déplacements, ses maladies, ses remèdes, les décrets impériaux, les rapports des ministres, dans l'impression desquels toute coquille est punie de mort. Il annonce à toutes les provinces la date qui a été fixée par l'Empereur pour que son peuple change son chapeau d'été contre la coiffure d'hiver, ce qu'il doit faire ensemble, comme un seul homme.

Ce journal est facile à lire, car il en paraît une traduction anglaise à Shanghai.

Après lui, le journal le plus important est moderne. Il fut fondé en 1872 et s'appelle le *Chen-Paô*, ou *Nouvelles de Shanghai*. Il a un tirage de quatorze mille exemplaires, et il est assez répandu pour qu'au début de la guerre franco-chinoise, Li Hong Tchang s'en soit servi, par une innovation jusqu'alors inconnue, pour agir sur l'opinion publique et démontrer par l'histoire les droits de la Chine sur l'Annam.

A l'exemple des journaux européens, il publie un supplément illustré, le *Houa Paô*, dont M. A. Robin a publié jadis de curieuses gravures. Il coûte cinq sous, et a vingt-quatre pages nouées dans une couverture verte. M. Imbaalt Huart donne sur lui quelques amu-

santes indications : on y vit « la signature du traité de Tien-Tsin entre Li Hong-Tchang, vice-roi de Tcheli, et le commandant Fournier qui était figuré comme un amiral anglais en grand uniforme; puis les principales batailles livrées par nos troupes au Tonkin et en Chine, le portrait de l'amiral Courbet, d'après un journal étranger, etc. La gravure la plus curieuse représentait le duel Rochefort-Fournier, faite de chic par un artiste chinois qui, ignorant ce que c'est que le duel, avait dessiné les deux adversaires se livrant au centre d'un cercle de curieux, à un véritable pugilat. »

Les deux autres feuilles sont le *Ling Nam Paô*, journal de chantage, — on voit combien ces Chinois sont modernes! — et le *Tchoung Paô*, Gazette de Chine, qui s'appela d'abord *Kouang Paô*, ou journal de Canton. Il a un tirage modeste, trois mille au plus. Il a été fondé par Tchong Tche Toung, vice-roi de Canton, qui voulut imiter Li Hong Tchang, et agir sur l'opinion par la presse, à l'euro-péenne. Il confia la direction de son organe à un Chinois remarquable, M. Kouang Ki Tchiu (1835-1891). Homme intelligent, connaissant à fond la langue anglaise, il avait séjourné aux Etats-Unis, et le vice-roi de Canton lui confia des postes considérables au ministère des Affaires étrangères. Il mit son journal bien au-dessus des autres par les mérites de son information.

Le journal des missions catholiques de Shanghai, le *Y-Ouen-lou*, est fort bien imprimé; c'est un magazine de lectures chrétiennes.

Le *Hou Paô* et le *Che Paô* ont peu d'importance. Mais admirez cette langue chinoise; ce titre, *Y-Ouen-lou*, signifie : reproduction de ce qu'il est nécessaire de savoir. Tant de choses en huit lettres! Le chinois est une belle langue. Qu'il n'aille pas se gêner! Il commence déjà; il enchinoise des mots français, tout comme les Grecs qui appellent un faux col *to phaul-colonn*! De même en Chine, téléphone se dit *to-li-foung*! Ils finiront par mettre le chinois à la portée de tout le monde.

Et à présent, ce qu'il y a dans ces journaux chinois? Pas de politique intérieure, puisque cela ne regarde que l'Empereur. Nous avons vu que les gouvernants commencent à prendre contact avec la foule par la presse. Mais il y a surtout des historiettes, des récits de superstition, et de morale, et de la publicité. Le journalisme est moralisateur, et propage les bons exemples. Il raconte l'héroïsme de l'épouse fidèle, la charité des bonnes âmes, la conversion du brigand, ou bien il cloue au pilori de l'opinion publique les malhonnêtetés des mandarins. La presse européenne pourrait gagner au commerce de ces braves et excellents confrères jaunes.

La publicité est assez occidentale par la forme d'affiches illustrées et très orientale par le ton, d'une exagération toute naïve. Il n'est pas de remède qui ne soit chose divine, et il semble que tout le ciel se soit dérangé pour assister à la confection de toutes leurs pommades.

Le moment paraît venu de s'intéresser à la presse chinoise. Elle est restée stationnaire durant mille années, ce qui est un laps. Mais elle se remue, se modernise; les gouvernants et les commerçants commencent à s'en servir; on soupçonne son pouvoir et on le prévoit. Journalistes de Paris, mettez-vous au chinois : peut-être un jour serez-vous heureux de pouvoir, comme suprême ressource, effectuer le voyage en Chine, et faire gémir les presses de Pékin sous le poids de vos Courriers de Paris.

LÉO CLARETIE.

#### Le Commissaire des États-Unis à l'Exposition de 1900

Parmi les étrangers de distinction arrivés dans la capitale pendant la huitaine écoulée il faut citer en premier rang le commandant Moses, P. Handy, commissaire spécial envoyé par le Président des États-Unis d'Amérique pour prendre les informations nécessaires au sujet de l'Exposition de 1900. Expliquons que les Américains, en général, s'y intéressent au suprême degré et comptent y participer d'une façon tout à fait particulière. Les journaux d'outre-mer se sont mis de la partie et ils font des appels quotidiens aux industriels, aux commerçants, au public, de second les efforts du gouvernement qui vise à obtenir un succès éclatant pour la section américaine. Aussi est-ce pour cela que la nomination d'une commission permanente de cinq membres a été précédée cette fois par l'envoi d'un commissaire spécial, l'un des hommes les plus distingués du pays. Car M. Handy est à la fois rédacteur en chef du journal le plus répandu de l'ouest, le *Times-Herald* de Chicago, et politicien, pour ne pas dire homme d'Etat, de premier ordre, ayant fait ses épreuves dans maintes luttes électorales. C'est lui qui désigna M. Mac Kinley pour



M. HANDY, COMMISSAIRE DES ÉTATS-UNIS

A L'EXPOSITION DE 1900. — (Photographie Root.)

la présidence bien avant qu'on ne songeât à lui dans les conseils du parti républicain.

M. Handy qui est d'ailleurs d'origine française, — sa famille est du Poitou où le nom s'écrit Andy, — restera deux mois à Paris avec son adjoint le lieutenant A. C. Baker de la marine américaine, un Américain bien Parisien et par sa langue et par ses goûts, après quoi ces deux messieurs rentreront provisoirement dans leur pays laissant comme représentant ici le colonel Charles Chaillé-Long, l'explorateur franco-américain bien connu, ancien chef d'état-major du général Gordon en Egypte — encore un homme dont l'amitié pour la France n'a jamais failli dans sa longue carrière si mouvementée et si honorable.

Ajoutons que M. Handy et ses aides ont été formellement présentés à M. Hanotaux cette semaine par M. Henry Vignaud, chargé d'affaires des États-Unis à Paris, le commissaire se trouvant sur le pied officiel d'un ministre plénipotentiaire.

V. G.

#### Le Commerce des animaux de ménagerie à Anvers

Dernièrement a eu lieu, au Jardin zoologique d'Anvers, la vente à la criée des animaux de ménagerie d'après laquelle sera établie, pour six mois, la cote des fauves. Cette vente qui est bi-annuelle a coïncidé cette fois avec l'inauguration du magnifique palais des fêtes que la Société directrice de l'établissement vient de faire construire, car non contente de posséder une ménagerie unique au monde, les Anversois ont voulu aussi un palmarium sans rival.

Et tout cela, collections, jardins, palais n'a coûté un centime à personne, s'est créé sans subventions ni legs; bien mieux, cela rapporte de gros dividendes.

Fondé vers 1840, le Jardin zoologique vient d'abord de cotisations moyennant lesquelles les souscripteurs avaient le droit exclusif d'usage de la promenade pour eux et leur famille.

On s'y retrouvait entre gens du même monde, du monde distingué de la ville, et la mode s'en mêlant quantité de personnes briguaient l'honneur de faire partie de ce club en plein air. A l'heure actuelle six mille familles sont abonnées et les nouveaux adhérents ne sont admis qu'après ballottage.

Mais vous pensez bien que ce n'est pas l'argent des cotisations qui eût permis d'organiser des merveilles: il ne figure que comme appoint, ou, si l'on préfère, comme base des recettes.

Le Jardin zoologique d'Anvers est, depuis sa création, toujours acheteur de bêtes exotiques et il n'y a pas un possesseur de spécimen rare ou curieux qui ne soit sûr de l'y pouvoir échanger contre argent comptant. A son tour le Jardin rétrocède à n'importe qui de gré à gré, au mieux de ses intérêts, et se débarrasse de son trop plein par des ventes pu-



bliques aux enchères, comme celle qui a lieu au moment où nous écrivons ces lignes.

Jadis les pourvoyeurs de la Société anversoise se recrutaient presque exclusivement parmi les capitaines de voiliers qui opéraient le négoce à leur propre compte et dans des conditions particulièrement rémunératrices, acquises aux pays d'origine par voie d'échange, pour quelques tonneaux de tafia ou quelques pièces de cotonnade, les bêtes ne figuraient point dans le fret de retour dont il fallait rendre raison à l'armateur. C'était donc tout bénéfice. Mais cet âge d'or fut de courte durée. Les indigènes il est vrai n'apprennent point, et ne savent guère encore, que sur les bords de l'Escaut on pouvait trafiquer à bureau ouvert des raretés de leur faune, mais des Européens avisés allèrent s'établir aux points d'embarquement, notamment au Sénégal et y centralisèrent tous les animaux négociables. Obligés de passer par l'intermédiaire de ces négociants plus avisés qu'eux, les capitaines se trouvent aujourd'hui limités au rôle de transporteurs. Ils s'en consolent en faisant payer le fret le plus cher possible à cette marchandise qui, ne rentrant dans aucune catégorie tarifée, doit être transportée de gré à gré.

L'expéditeur, au cas où les propositions du Jardin zoologique ne lui sembleraient pas assez avantageuses, peut d'ailleurs diriger ses envois sur d'autres destinations. A l'imitation de la Société, des particuliers ont essayé le commerce des bêtes exotiques en gros. Les plus célèbres sont : à Hambourg, M. Hagenbeck ; à Londres, MM. Jamrach ; à Liverpool, M. William Cross ; à Alfeld, près Hanovre, M. Reiche. Ce sont là les principaux négociants libres, mais aucun d'eux ne peut rivaliser comme chiffres d'affaires avec le Jardin zoologique qui fait, bon an, mal an, pour plus d'un million et demi de transactions.

Quels sont ses clients ?

Les directeurs des diverses collections zoologiques d'Europe, d'abord, comme celui de notre Jardin des Plantes, par exemple ; puis les marchands d'animaux, les amateurs, spécialement les amateurs d'oiseaux, enfin les forains, élément important du public acheteur. Pour se rendre compte de l'importance des stocks il nous suffira de dire qu'en ce qui concerne les oiseaux, l'établissement en a journellement une réserve disponible de 50 à 60,000 paires.

Les ventes, comme nous venons de le dire, sont ou privées ou publiques. Ces dernières se font sous la direction d'un notaire devant la cage de l'animal. Lorsqu'il s'agit de types de petite taille, les cages au contraire sont transportées dans une grande serre débarrassée provisoirement de ses plantes et défilent devant les enchérisseurs. Tels au Salon les membres du jury passent devant les toiles de trop grandes dimensions ou font circuler sous leurs yeux les cadres plus modestes.

Les acquéreurs possibles étant tous plus ou moins individuellement connus ont été prévenus en temps opportun par une simple circulaire à domicile qui constitue toute la publicité des ventes.

Parmi les annonces alléchantes que relate un de ces derniers prospectus, je lis :

« Seront vendus ce mardi :

« Plusieurs alpacas, lamas, guanacas, yacks et moufflons à manchettes ; un grand tapir d'Amérique mâle ; deux antilopes Isabelle et Scripta ; une paire de kangourous rouges ; deux ours blancs jeunes ; un ours brun ; une lionne jeune et deux adultes ; des autruches du Cap et des casoars à casque ; ainsi que des casoars de Westermann ; une paire de grues de Numidie ; plusieurs demoiselles de Numidie dites grues virginales ; un cariana huppé ; une paire de grues couronnées du Sénégal ; une paire de zèbres de Burchell. Singes, oiseaux de proie, serpents pythons et crocodiles à volonté. »

L'annonce ne dit pas si les serpents pythons et boas seront vendus à la pièce ou à tant le mètre courant, comme cela se pratique à Marseille.

Les prix ?

Ils sont fortement en baisse depuis tantôt une quinzaine d'années. Pourtant les pièces exceptionnelles se maintiennent toujours à des tarifs honorables. Ainsi le Jardin possède un merveilleux lion du Cap, à grosse crinière noire, qu'il a acheté 7,500 fr. à l'âge de 22 mois et qui vaut actuellement 12,000 francs. Des rhinocéros ont été vendus 15,000 francs et valent, jeunes, de 6 à 8,000 francs. On en manque. Par contre, les beaux éléphants qui se cotoient jadis 15,000 francs sont tombés à 6,000 et les lionceaux ont subi un véritable krack : en septembre 1894 on en adjugea toute une série à 2,000 et 2,500 francs. L'ours blanc se maintient mieux. On vient d'en expédier un, du prix de 5,000 fr. au successeur de Barnum, M. Baily.

Les tigres valent de 2,500 à 5,000 francs ; ils abondent et leur prix n'a guère varié.

Comme j'admira, devant une de ces cages circulaires qui bastionnent le jardin, ainsi que des tourelles à claire-voie d'une parfaite commodité pour la vue, un des plus splendides spécimens de l'espèce, un tigre royal aux proportions et aux allures vraiment majestueuses, l'aimable docteur Michel L'Hoëst, fils du directeur et attaché lui-même à la direction de l'établissement, me dit en souriant.

« Ce tigre, que vous trouvez si beau et qui l'est en effet, me rappelle un des plus émouvants incidents de ma vie de naturaliste. Il y a quelques mois nous attendions tranquillement son arrivée, adressé qu'il nous était par un lord, lequel l'avait conservé longtemps en captivité, mais qui finissant par le trouver gênant avait jugé à propos de s'en dessaisir en notre faveur. J'étais donc à mon bureau quand on m'apporta une dépêche sémaphorique dont le contenu me bouleversa. Elle disait qu'un navire faisant voile vers Anvers venait d'aviser par signaux qu'un tigre qu'il transportait au Jardin zoologique s'était échappé de sa cage et errait en liberté sur une partie du pont où on l'avait bloqué tant bien que mal. Le capitaine demandait qu'on nous prévint d'urgence pour que nous fussions là dès que le bateau parviendrait au port, les plus grands dangers étant à craindre.

Immédiatement je fis préparer une cage en bois avec trappe mobile d'une dimension et d'une solidité exceptionnelles, et accompagné de quelques hommes résolus, bien armés, je me dirigeai vers les quais. Le navire était là, à distance respectueuse du bord, et on distinguait à l'arrière, derrière une barricade de caisses et de colis de toute espèce, le tigre royal qui, tapi dans une attitude familière aux félins, battait de sa longue queue ses flancs mouchetés. Tandis que l'équipage dégringolait au plus vite dans les barques un rapport rapide du capitaine me mit au courant des événements. Par miracle il n'y avait eu aucun accident bien que le fauve fût en liberté depuis trois jours et deux nuits. Il avait brisé sa cage dans l'entrepont et bondissant sur le tillac par la soute des marchandises était apparu à l'improviste aux yeux terrifiés du matelot de quart. Celui-ci avait donné l'alarme et aussitôt l'équipage organisa dans les ténèbres, la palissade qui enserrait l'animal. Du haut de ce rempart on lui avait jeté incessamment des morceaux de viande crue, si bien que gorgé de nourriture le tigre avait épargné des chevaux vivants qui se trouvaient précisément amarrés dans des box à l'arrière du navire. Ces pauvres bêtes se trouvaient néanmoins fort mal en point, car outre l'affolement elles jeûnaient depuis lors, personne ne s'étant bien entendu hasardé à aller garnir leur mangeoire.

— Il fallait tuer le tigre, dis-je au commandant. Cela valait mieux que de risquer ainsi la vie de vos hommes.

— Parbleu ! répliqua-t-il, croyez bien que nous n'aurions pas attendu votre conseil si nous eussions possédé la moindre arme à feu à bord, mais nous n'en avions pas. Ah ! miséricorde ! quelles trames !...

Cependant il s'agissait de prendre livraison de mon colis. Avec d'innombrables précautions nous fîmes descendre sur le pont du navire, par la grue la plus élevée et la plus longue la cage à trappe mobile. Nous avions disposé à l'intérieur des chairs appétissantes et même un petit agneau vivant, innocente victime bien faite pour tenter la dent d'un carnassier à jeun. Par malheur le nôtre était tellement repu que l'agneau lui-même ne l'intéressait pas ; il préférerait la vue des quais de la ville qu'il considérait avec une certaine curiosité. Le temps pressait. Avec la marée montante, le bateau, rapproché pour les manœuvres de la grue, allait se trouver presque de niveau avec le parapet et d'un bond la bête pouvait franchir la distance. Voyez-vous un tigre royal, dévalant en plein midi par les rues d'Anvers ?...

Malgré le ridicule qu'il y avait à recevoir à coups de fusil le redoutable envoyé du lord, j'allais pourtant me décider à ordonner à mes hommes une décharge en salve quand un gamin qui regardait nos impuissants efforts s'écria en flamand : Après tout s'il n'a pas faim, ce passager-là, il a peut-être soif.

Ce fut un trait de lumière. Dans la cage hissée à nouveau nous remplaçâmes l'agneau vivant et les viandes crues par une grande jatte d'eau. A peine le tigre eut-il aperçu l'eau qu'il se précipita pour en boire. On lâcha la corde qui retenait la trappe ; le fauve était prisonnier. Dès lors il nous fut facile de le transporter comme tous ses congénères vers le domicile qui l'attendait. Je ne peux cependant passer devant lui sans me souvenir des émotions qu'il me donna en cette matinée endiable.

Sa conduite m'a démontré depuis que malgré sa taille exceptionnelle il était de caractère et de tempérament essentiellement doux, assagi sans doute par sa longue captivité chez son premier maître. S'il eût eu

seulement la moyenne de férocité qu'ont ses semblables, il aurait fait à bord du navire qui nous l'amena, et malgré les précautions prises, une capitade de matelots et de passagers.

— Peut-être, hasardai-je, ce tigre était-il né en captivité, d'où sa douceur ?

— Non, affirma le docteur L'Hoëst, cette hypothèse constitue une erreur. C'est un préjugé absolu de croire que les bêtes féroces mises en cage sont moins intraitables ; l'expérience prouve au contraire que ce sont les plus surnoises et les plus rebelles. Celles dont on vient le mieux à bout, et les dompteurs ne l'ignorent pas, sont celles qui naquirent en liberté et qu'on captura jeunes.

Je donne ce renseignement, qui vient à l'encontre d'une croyance très répandue, sur la foi de l'autorité qui me le transmet. Mais revenons au « prix courant » des animaux de ménagerie.

Les fauves les moins chers sont les panthères noires qui ne valent que 1,500 et les léopards dont on peut se procurer des exemplaires pour 500 à 1,000 fr. au plus. Les girafes par contre sont sans prix tant est grande leur rareté. Depuis la guerre du Soudan et l'intervention des Anglais dans les affaires du haut Nil, l'importation de ces animaux est devenue totalement impossible. Aussi tiennent-ils en ce moment, avec l'hippopotame, le record de la cherté. Si on en possédait on les vendrait à 20,000 fr. pièce, « comme du pain », par malheur on n'en possède pas. Le Jardin zoologique en a encore deux belles, mais deux femelles et il ne s'en peut dessaisir. La règle est, en effet, qu'on ne vende que les animaux remplaçables et seulement ceux qui figurent en double. Dès qu'un type unique ou introuvable entre dans la collection il n'en peut sortir, car le point de vue commercial ne fait pas oublier à la Société sa mission scientifique.

Les oiseaux ont subi aussi une baisse considérable. Jadis on acheta des faisans de Chine dits *lady amherst*, du nom de la dame qui la première en rapporta en Europe, 2,500 fr. pièce. Ces mêmes faisans se vendent aujourd'hui de 40 à 70 fr. la paire. De même les faisans vénères, eux aussi, de provenance chinoise, se cotèrent 3,000 fr. la paire et sont tombés encore plus bas que les *lady amherst*.

La Société du Jardin d'Anvers s'occupe aussi d'acclimatation et de reproduction et y trouve une source de réels bénéfices. Elle n'a pas hésité par exemple à acquérir pour une somme fort ronde un couple d'hippopotames et à lui construire un petit palais. Mais ce couple fournit tous les quinze mois, depuis sept ans, un petit hippopotame — tel est le nom qu'on donne en Flandre au rejeton — et à peine sevré le produit se vend 5 à 6,000 fr. Le bébé actuel, d'une venue superbe et fortement constitué, a été acheté par M. Milne-Edwards, pour notre Jardin-des-Plantes.

Pour compléter ces détails sur le commerce et l'élevage des animaux de ménagerie nous dirons que les frais de l'exploitation prélèvent 100,000 francs pour les traitements des employés de tout ordre et 100,000 autres francs pour la nourriture des pensionnaires. Cela suppose un opulent régime dans un pays où les denrées sont de près de moitié moins chères qu'à Paris. J'ai pu d'ailleurs me rendre compte du menu de certains convives ayant assisté au déjeuner des caïmans. On leur servait des quartiers de viande, sans os ni téguments d'aucune sorte, du poids approximatif de deux kilos chaque et ces intéressants sauriers avaient une façon bien particulière de les faire disparaître. Bien que de petite taille, mesurant au plus deux mètres de long, ils happaient une douzaine de morceaux à la file et sans un coup de dent, sans un mouvement appréciable de déglutition les escamotaient dans leur estomac. Cela tombait comme des lettres dans une boîte, et on se demandait comment une quantité pareille de chair pouvait s'engouffrer dans les profondeurs de leur abdomen sans que l'on vit celui-ci gonfler à vue d'œil.

— Ils doivent coûter bon à nourrir, observai-je à l'employé qui administrait les pilules.

— Oh ! dit-il, s'il déjeunaient tous les jours, ce serait une ruine, mais s'ils mangent vite ils digèrent lentement. Les voilà gavés pour cinq mois. En été ils restent engourdis dans l'eau, trop froide pour eux. En hiver, comme leur bain est chauffé, ça leur fait l'illusion du pays natal, l'appétit se réveille et nous les alimentons toutes les six semaines. Au fond toutes les grosses bêtes ne mangent pas le diable ; il n'y a que les oiseaux qui mangent beaucoup, savez-vous, monsieur ?

Telles furent les différentes choses que j'appris en déambulant dans ce Jardin zoologique d'Anvers où l'on voit la bourse des fauves, le haras des hippopotames, l'engraissement des crocodiles et, chose plus surprenante aux yeux d'un Français, un établissement d'utilité nationale qui n'a pas coûté un sou à l'Etat.

GUY TOMEL.